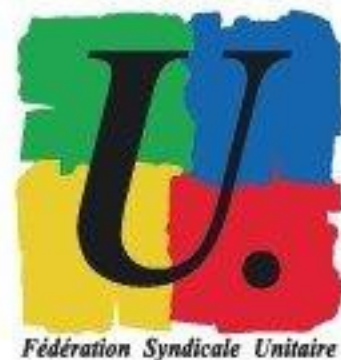


Déclaration de la FSU pour le CSA académique du 2 avril 2026.



Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

En préambule, nous avons été très surpris de découvrir une interview de M. le Recteur dans lequel ce dernier semblait dire que les MDPH délivraient trop de notifications aux élèves handicapés. Il nous semble, à la FSU, que les jeunes n'ont pas choisi d'être porteurs et porteuses de handicap et que c'est à l'État de répondre à son obligation de moyens pour répondre aux besoins des jeunes. M. le Recteur, avec quelques annulations de baisses d'impôts pour les plus riches, nous devrions pouvoir facilement y faire face ! Nous rappelons d'ailleurs que la FSU exige la création d'un corps de catégorie B pour les AESH, deuxième corps de métier de l'Éducation nationale dorénavant.

Les dernières élections municipales ont démontré l'ancrage de l'extrême-droite dans le paysage politique de notre pays. La FSU, depuis de nombreuses années, fait partie des organisations syndicales qui ont fait le choix de combattre avec force l'extrême-droite et ses idées. La FSU et ses syndicats participent à de nombreux collectifs comme VISA. Elle appelle à manifester dès samedi 4 avril pour dénoncer le racisme et l'antisémitisme et exiger que de véritables politiques publiques soient mises en oeuvre pour y faire face. Parmi elles, la consolidation des services publics doit être une priorité absolue de l'Etat. Or, plutôt que de préserver toujours plus les grandes fortunes françaises, le gouvernement continue de faire le choix de dégrader le service public d'éducation. C'est le cas cette année en supprimant 4 000 postes d'enseignantes et d'enseignants. La démographie a bon dos ! Durant huit ans, le second degré a gagné 8000 élèves et 8000 postes ont disparu. Et là, on prend prétexte de la baisse démographique pour supprimer encore davantage de moyens. Avec ce gouvernement, c'est face la bourgeoisie gagne, et pile le service public perd ! Nous rappelons que la chute démographique que nous connaissons actuellement touche inégalement les territoires et que l'académie de Créteil ne connaît pas de baisse d'effectifs notables en comparaison avec d'autres académies. D'une manière plus générale, la baisse des effectifs ne doit pas entraîner de suppressions de postes mais devrait permettre, au contraire, un redéploiement des offres pour un accueil plus conforme aux exigences pédagogiques.

C'est pour cela qu'avec une large intersyndicale, la FSU a appelé les personnels à se mettre en grève les 17 février et 31 mars et qu'elle reste au côté des collègues pour exiger un autre budget visant à développer les services publics, seuls à même de permettre de faire reculer les idées les plus réactionnaires à l'œuvre dans notre pays, à rééquilibrer les prélèvements et les impôts pour que les plus riches contribuent en fonction de leurs moyens. Elle revendique dans l'immédiat l'annulation des 10% de baisse des indemnités de congé-maladie, le déblocage et un rattrapage des salaires et des pensions des personnels de la fonction publique, le recrutement de fonctionnaires à hauteur des besoins, l'annulation du doublement des franchises médicales et la suppression du décret réformant l'AME. Elle exige l'abrogation de la réforme des retraites de 2023 et non son simple report. Dans l'éducation, elle revendique l'annulation des suppressions de postes et un plan de recrutement pluriannuel visant à répondre aux besoins de nos élèves.

S'agissant des personnels administratifs et de laboratoire, nous prenons acte de la dotation de quatre postes issue d'un redéploiement national. Si nous saluons l'effort réalisé pour l'ouverture du collège de Saint-Fargeau-Ponthierry, doté de trois postes, au-delà des pratiques habituelles, nous regrettons que ces moyens reposent sur des suppressions dans d'autres académies. Cette logique de redéploiement sans création nette ne répond pas aux besoins réels du service public, alors même que les personnels administratifs demeurent globalement sous-dotés. Nous constatons également la poursuite de la concentration des agences comptables, avec une nouvelle fermeture entraînant une augmentation du nombre d'établissements rattachés. Si cette évolution est présentée comme une réponse aux difficultés de recrutement et aux volumes budgétaires à gérer, elle se traduit concrètement par un éloignement du service, une augmentation des charges de travail et un risque accru de dysfonctionnements.

Par ailleurs, la situation des personnels relevant du GRETA et du GIP, absents des documents présentés, appelle une vigilance particulière. Plusieurs postes sont concernés par des suppressions et redéploiements, avec des conséquences importantes pour les collègues, notamment en matière de mobilité contrainte et de mesure de carte scolaire. Nous demandons que ces personnels soient pleinement intégrés dans les travaux relatifs à la carte académique et que leurs situations soient examinées en tenant compte des affectations réellement exercées et des parcours déjà fortement contraints.

Nous souhaitons également savoir où en est l'élaboration du protocole d'ouverture des établissements, annoncé à la suite des préconisations de la formation spécialisée, afin d'éviter la reproduction des difficultés récurrentes constatées lors des ouvertures récentes.

Les postes de CPE sont à présent traités au niveau des départements, mais nous tenons à dire que le fait de ne pas créer de postes pose un réel problème dans notre académie, d'autant que des établissements ouvrent. Les CPE perdent le sens de leur métier quand ils ne traitent que l'urgence, ce qui est le cas quand ils ne sont pas assez nombreux. Nous revendiquons leur rôle éducatif, ils doivent avoir du temps pour faire de la prévention et construire des actions visant à améliorer le climat scolaire, à lutter contre le harcèlement .

Dans les LGT, l'examen des créations/suppressions de postes nous amène à constater que des disciplines sont en voie de disparition et que cette disparition est accélérée par des suppressions de postes. Ainsi 6 suppressions de postes de lettres classiques sont actées laissant désormais des établissements sans aucun professeur en poste fixe dans cette discipline. L'option ne sera donc plus proposée ni enseignée par un collègue installé de manière pérenne. Qui viendra alors dispenser les quelques heures restantes? Si le vivier des enseignants se tarit, il faut repenser plus largement l'attractivité et la formation pour que l'Etat puisse assurer correctement ses missions. C'est aussi cette défaillance que révèlent sur le terrain ces suppressions de postes, faute de candidats sur les postes à pourvoir. En allemand, en italien des postes sont supprimés, ce qui de fait appauvrit également l'offre proposée aux élèves et cela a des conséquences sur les collègues qui voient leur travail réparti sur plusieurs lycées. Ainsi, la multiplication des postes à complément de service, d'ailleurs projetée par le rectorat pour ces disciplines à la suite des suppressions envisagées mettent les collègues trop souvent dans une situation "inconfortable" -c'est un euphémisme-. Que voulons-nous offrir à nos élèves en dehors de l'anglais et de l'espagnol? Pourquoi précariser des disciplines essentielles, signes d'ouverture culturelle, quand elles requièrent encore 10 à 12h d'enseignement par établissement, ce qui prouve malgré tout leur ancrage? N'y a-t-il pas quelque chose à faire pour ces langues "à faible diffusion"? Comment expliquer qu'un poste d'allemand soit supprimé dans un établissement alors que son volume horaire est réparti sur plusieurs établissements? Comment justifiez vous le choix du poste concerné par la suppression ?

En raison des difficultés à pourvoir les postes dans les zones reculées de notre académie, nous souhaitons une politique volontariste de création et non de suppression de postes afin de diminuer les risques de ne pas avoir de professeurs devant les élèves dans les lycées en question.

Dans **la voie professionnelle**, nous prenons acte du recul du ministère et saluons l'annonce du retour des examens mi juin pour la session prochaine. Nous continuons de dénoncer le parcours personnalisé dont l'organisation est renvoyée aux établissements sans cadre clair, ni moyens dédiés.

L'augmentation dans la voie pro se poursuit avec plus de 690 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2026. Pourtant, les DHG reçues en établissement n'indiquent aucune ouverture de classes. Les quelques créations de poste ne seront pas suffisantes et à la mesure de l'augmentation. Pour absorber ces effectifs d'élèves les solutions sont toujours les mêmes : augmentation des capacités d'accueil. Dans certains lycées ces mesures, initialement présentées comme temporaires, tendent à se pérenniser, au détriment des conditions de travail des personnels et des conditions d'étude des élèves.

L'augmentation des effectifs par classe soulève également des enjeux de sécurité : les ateliers ne sont ni dimensionnés ni adaptés à ces nouvelles capacités. Elle entraîne aussi des tensions sur les infrastructures, rendant souvent impossibles les dédoublements faute de salles disponibles. Le climat scolaire se dégrade, sans qu'aucun renfort en ressources humaines ne vienne accompagner ces évolutions. Les dotations en personnels médico-sociaux, en personnels d'encadrement, en DDFPT ou encore en assistants DDFPT se font à moyens constants. Cette situation

n'est plus tenable : nous exigeons des créations de postes à la hauteur des besoins.

Le manque d'attractivité du métier d'enseignant n'est plus à démontrer. A la rentrée prochaine les LP et SEP de l'académie auront besoin de 1177 enseignant.es titulaires pour combler les postes vacants ou libérés à l'inter, toutes disciplines confondues. C'est 300 de plus que l'an dernier ! Avons-nous les moyens RH suffisants pour que la rentrée se fasse dans de bonnes conditions et qu'il y ait un.e enseignant.e devant chaque élève ?

Dans plusieurs établissements de l'académie, le mixage des parcours et des publics est imposé aux équipes avec des arguments toujours répétés : l'apprentissage ferait mieux que la voie scolaire. La FSU réaffirme son opposition à cette orientation : c'est au service public d'éducation d'assurer la formation initiale des jeunes et répondre aux éventuelles difficultés scolaires, principalement en formations pré-bac.

Enfin, nous souhaiterions alerter sur les conditions de gestion des PLP par les services du rectorat. Contrairement à leurs collègues d'autres académies, les enseignants de l'académie de Créteil n'ont toujours pas reçu le paiement de l'IMP acad (ex ZEP). Comment expliquer une telle inégalité de traitement ? Par ailleurs certains collègues ne perçoivent pas leur prime de fidélisation et il a fallu attendre la paie de mars pour que les changements d'échelon par ancienneté au 1er septembre soient enfin validés. Nous demandons que tous les PLP perçoivent leur rémunération complète, en temps et en heure, conformément à leurs droits.

Dans le 1er degré, les suppressions de postes annoncées (116 pour l'Académie) aboutissent à des cartes scolaires inadmissibles pour les personnels et les écoles de l'Académie : solde négatif entre les ouvertures et fermetures de classe de 181 postes dans le 93, 110 dans le 94. Dans le 77, ce sont 197 fermetures qui sont prévues dans le projet pour la rentrée 2026 ! Alors que les bilans de rentrée du Ministère ne peuvent cacher le sous-investissement continu et massif pour le service public d'éducation dans le 1er degré de notre Académie, c'est donc bien le choix de l'austérité qui est fait pour les élèves comme les personnels. Les collègues ne s'y sont pas trompés et ont bien entendu le mépris et le désinvestissement de l'Etat pour nos écoles en se mobilisant massivement mardi 31 mars 2026.

Alors que le MEN lance un plan "santé mentale", que les moyens pour l'école inclusive font cruellement défaut et que la protection de la jeunesse est au coeur de nos préoccupations, dans le 93 la DASEN fait le choix de supprimer des postes en UPE2A, en ULIS, en CMPP et transforme 10 postes de CAS-EBEP pour alimenter les PAS !

Dans le 94, ce sont 27 postes enseignants qui sont pris sur la dotation (négative : -41 postes) pour les PAS. Nous dénonçons avec force cette situation ! Non seulement les PAS sont une mauvaise solution à un vrai problème mais en imposant des secteurs d'intervention qui couvrent l'enseignement privé sous contrat, c'est un nouveau cadeau, que vous tentez de cacher, au privé qui est fait puisque c'est bien la ligne budgétaire de l'enseignement public 1er degré qui finance l'intégralité des postes !!! C'est une honte que cette basse manœuvre pour toujours octroyer plus de moyens au privé sous contrat !

Cette situation alarmante est désormais dénoncée jusque par les inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis, qui vous ont adressé une lettre ouverte. Ils alertent sur une dégradation continue du service public d'éducation : manque massif de remplaçant-es, recours à des personnels non formés, élèves régulièrement répartis dans d'autres classes faute d'enseignant-es, et conditions d'apprentissage fortement dégradées.

Ils soulignent que, malgré la baisse démographique, aucune amélioration n'est constatée. Au contraire, les arbitrages imposés – entre inclusion, remplacement, formation ou accompagnement des élèves les plus fragiles – sont devenus intenable.

Dans ce contexte, les suppressions de postes annoncées apparaissent totalement irresponsables et ne feront qu'aggraver une situation déjà critique dans toute l'académie.

Je vous remercie de votre attention.